

Cergy, le 05 avril 2018



D18-DEDD-1848



Affaire suivie par : Patricia LEROUX
Tél : 01.34.25.38.91

Courriel : patricia.leroux@valdoise.fr

Expéditeur : SMBO

Préfecture du VAL D'OISE
DIRELL.
SERVICE DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

95 027 CERGY PONTOISE CEDEX

BORDEREAU DES PIECES

NOMBRE DE PIECES	DESIGNATION	OBSERVATIONS
7 délibérations	Délibérations 18-12 à 18-18 de la séance du 27 mars 2018 Délibération 18-12 : Procès-verbal de la réunion du 14 février 2018 Délibération 18-13 : Compte de gestion 2017 Délibération 18-14 : Compte administratif 2017 Délibération 18-15 : Affectation du résultat de fonctionnement Délibération 18-16 : Budget primitif pour l'année 2018 Délibération 18-17 : Contributions statutaires pour l'année 2018 Délibération 18-18 : Modification des écritures comptables Vous en souhaitant bonne réception. Bien cordialement.	

Pour Chantal VILLALARD
Présidente du SMBO
Conseillère départementale

Patricia Leroux

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°18-12

Séance du 27 mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018
Nombre de membres : 40

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 28
Votants : 34

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TURNERET, M. Gérald RUTAUULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. Frédéric TURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Procès-verbal de la réunion du 14 février 2018

LE COMITE SYNDICAL,

Vu la réunion du Comité syndical du 14 février 2018,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

34 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention

ADOpte le procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 14 février 2018.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-13

Séance du 27 mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018
Nombre de membres : 40

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD.

En exercice : 40
Présents : 28
Votants : 34

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TOURNERET, M. Gérald RUTAUULT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. Frédéric TOURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Compte de gestion 2017

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article D2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

34 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention

DONNE ACTE à la Présidente de la présentation du compte de gestion de l'exercice 2017 produit par le payeur départemental, conformément à l'article D.2343-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-14

Séance du 27 Mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018

Nombre de membres : 40

En exercice : 40

Présents : 28

Votants : 34

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délégations du Conseil Départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TOURNERET, M. Gérald RUTAU, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BREDAS a donné pouvoir à M. Frédéric TOURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPORTEAU a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Compte administratif 2017

LE COMITE SYNDICAL, sous la présidence du Doyen Colette BRUNELIERE

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article 19 des statuts,

Vu l'article 16 du règlement intérieur,

Vu la délibération n° 17-02 du 7 février 2017 relative au vote du budget primitif 2017.

Vu la délibération n° 17-12 du 20 juin 2017 relative au vote compte administratif 2016,

Vu la délibération n°17-13 du 20 juin 2017 relative au vote de l'affectation du résultat de fonctionnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

34 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention

ARRETE les comptes du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise en approuvant le Compte administratif de l'exercice 2017, en application de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Colette BRUNELIERE

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 18-15

Séance du 27 mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018
Nombre de membres : 40

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil Départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 28
Votants : 34

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TOURNERET, M. Gérard RUTALT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BREDa a donné pouvoir à M. Frédéric TOURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2017

LE COMITE SYNDICAL,

Après avoir approuvé le Compte administratif de l'exercice 2017,
Considérant la concordance de ce dernier avec le Compte de gestion du Payeur départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

34 voix POUR
0 voix CONTRE
0 abstention

CONSTATE que le Compte administratif pour l'exercice 2017 présente un excédent de fonctionnement de 196 680,11 €

DECIDE de répartir l'excédent de fonctionnement comme suit :

- virement de 30 000€ à la section d'investissement au compte 1068
- affectation de 166 680,11€ à la section de fonctionnement au compte 002



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°18-16

Séance du 27 mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018

Nombre de membres : 40

En exercice : 40

Présents : 28

Votants : 34

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délibérations du Conseil Départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TOURNERET, M. Gérard RUTAUT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. Frédéric TOURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Budget primitif pour l'année 2018

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Départemental des Collectivités territoriales,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 14 février 2018

Vu la délibération 18-15 d'affectation du résultat de fonctionnement 2017

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

34 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention

ADOpte le Budget Primitif de l'année 2018 du Syndicat Mixte pour la protection et l'aménagement des berges de l'Oise, les crédits étant votés par chapitres.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la
Protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N°18-17

Séance du 27 mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018
Nombre de membres : 40

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18h30 en Salle des Délégations du Conseil Départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

En exercice : 40
Présents : 28
Votants : 34

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TOURNERET, M. Gérald RUTALT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BRED A a donné pouvoir à M. Frédéric TOURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Contributions statutaires pour l'année 2018

LE COMITE SYNDICAL,

Vu l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat

Vu la compétence GEMAPI

APRES EN AVOIR DELIBERE par :

33 voix POUR
01 voix CONTRE
0 abstention

ACCEPTE la répartition de la contribution globale due au Syndicat Mixte par ses membres, au titre de l'exercice 2018 telle que présentée dans le tableau ci-joint.

DIT que les EPCI prennent en compte l'intégralité des contributions pour l'année 2018, année de transition dans l'application de la compétence GEMAPI.

DIT que la recette correspondante sera versée pour le fonctionnement et l'investissement du SMBO au chapitre 74 pour le fonctionnement, et que les recettes liées à l'investissement feront l'objet d'un virement entre sections du montant équivalent à la recette.



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien, la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN, LA PROTECTION ET
L'AMENAGEMENT DES BERGES DE L'OISE**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

n°18-18

Séance du 27 mars 2018



Date de convocation : 28 février 2018

Nombre de membres : 40

En exercice : 20

Présents : 28

Votants : 34

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à 18H30 en Salle des Délibérations du Conseil départemental du Val d'Oise sous la présidence de Chantal VILLALARD

Etaient présents : Mme Christine ABOULIN, M. Georges ANDONI, M. Frédéric ANDRIAMARO, Mme Michèle BOUCHET, M. Joël BOUCHEZ, M. Alain BROCHARD, Mme Colette BRUNELIERE, Mme Christine COLLIN, M. Laurent DE GAULLE, M. Daniel DIGNE, M. Pierre FOIREST, Mme Anne FROMENTEIL, M. Michel JUMELET, M. Bernard LEBON, M. Gilles LE CAM, M. Hubert MARCHAIS, Mme Monique MERIZIO, Mme Véronique PELISSIER, M. Armand PAYET, M. Jean-Noël POUTREL, M. Alexandre PUEYO, M. Frédéric TOURNERET, M. Gérard RUTAUT, M. Gérard SEIMBILLE, M. Laurent TASSEIN, Mme Virginie TINLAND, M. Morgan TOUBOUL, Mme Chantal VILLALARD.

Ont donné pouvoir : Mme Béatrice BREDA a donné pouvoir à M. Frédéric TOURNERET, Mme Sylvie COUCHOT a donné pouvoir à Mme Monique MERIZIO, M. Cédric LAPERTEAUX a donné pouvoir à M. Daniel DIGNE, M. Richard FLAHAUT a donné pouvoir à M. Joël BOUCHEZ, M. Gérard LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Hubert MARCHAIS, M. Emmanuel PEZET a donné pouvoir à M. Georges ANDONI.

Absents excusés : M. Pierre-Edouard EON, M. Pierre HERBELOT, M. Régis LITZELLMANN, M. Jean-Pierre MULLER, M. Laurent POIRET, M. Thierry SALLES.

Objet : Modifications des écritures comptables

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du syndicat,

Vu la comptabilité publique M14,

APRES EN AVOIR DELIBERE, par :

34 voix POUR

0 voix CONTRE

0 abstention

DIT que le SMBO intervenant comme un propriétaire sur des biens mis à disposition, les travaux terminés doivent être inscrits aux comptes 21721 et/ou 21728 selon la nature des travaux en lieu et place du compte 2314 actuellement utilisé.

DIT que les études terminées doivent être transférées au compte 2317 dès le commencement des travaux par opération budgétaire (mandat au compte 2317 et titre au compte 2031).

AUTORISE le payeur départemental à constater les écritures de régularisation suivantes par opération non budgétaire :

1) débit au 21728 par crédit au 2031 pour un montant de 94 549,28 €

2) débit au 21728 par crédit au 2314 pour un montant de 2 686 647,41 €

DIT qu'un certificat administratif devra être réalisé à la fin de chaque tranche de travaux lors de l'établissement du décompte général des dépenses afin de transférer l'ensemble des mandats des opérations comptabilisées au compte 2317, (compte de travaux en cours) vers les comptes 21721 ou 21728 (compte d'actif définitif)



Chantal VILLALARD

Présidente du Syndicat mixte pour l'entretien,
la protection, et l'aménagement des berges de l'Oise

Synd.Mixte Berges de l'Oise - 95 - Budget		BP	2018
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Président,
A Cergy, le 27 MARS 2018
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 28
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Cergy, le 27/03/2018

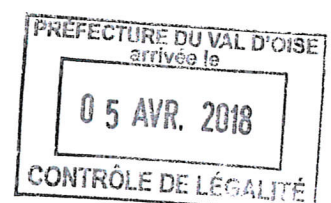
Date de convocation : 28/02/2018

Les membres du Comité syndical,

[Handwritten signatures of the members of the Syndical Committee]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Cergy, le



Synd.Mixte Berges de l'Oise - 95 - Budget		CA	2017
IV - ANNEXES		IV	
ARRETE ET SIGNATURES		D2	

Présenté par le Président,

A Cergy le 27 MARS 2018

Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session le 27 MARS 2018

A Cergy le

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 28 FEV. 2018

[Handwritten signatures of committee members]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

le

